



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le **22 MAI 2020**

Le chef de cabinet

Monsieur,

Vous avez bien voulu adresser à Mme Elisabeth BORNE, ministre de la Transition écologique et solidaire, le recours gracieux que vous formez à nouveau à l'encontre de l'arrêté préfectoral d'autorisation environnementale du 6 mars 2020 délivré à la société La Ciotat Shipyards pour la construction et l'exploitation d'une plateforme et d'un ascenseur pour navires de très haute plaisance, et pour la construction et l'exploitation d'un nouveau port à sec et son aire de carénage sur le territoire de la commune de La Ciotat.

Le directeur général des infrastructures, des transports et de la mer a été saisi, il vous apportera une réponse dans les meilleurs délais.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.